

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

R-co Conviction Equity Multi Caps Euro C EUR

PRODUIT

Nom du produit : R-co Conviction Equity Multi Caps Euro

Code ISIN : FR0007085063 (Action C EUR)

Nom de l'initiateur du PRIIPS : Rothschild & Co Asset Management

Site Internet : <https://www.am.eu.rothschildandco.com>. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le service clients par téléphone au +33 1 40 74 40 84 ou par mail : clientserviceteam@rothschildandco.com

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Rothschild & Co Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés et Rothschild & Co Asset Management est agréée en France sous le numéro GP-17000014 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 06/12/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

OPCVM, constitué sous la forme d'un compartiment de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Le présent document décrit le compartiment R-co Conviction Equity Multi Caps Euro de la SICAV R-co qui peut être constitué d'autres types d'actions commercialisées dans votre Etat membre.

Durée

La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Toutefois, le compartiment sera automatiquement dissous en cas de rachat de la totalité des actions à l'initiative des actionnaires. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la SICAV peut, à toute époque et pour quelque cause que ce soit, proposer à une assemblée extraordinaire sa prorogation ou sa dissolution anticipée ou sa liquidation.

Objectifs

L'objectif de gestion du compartiment est d'obtenir sur une longue période (5 ans minimum), une performance nette de frais supérieure à l'indice Dow Jones Eurostoxx des marchés d'actions de la zone euro. L'indicateur de référence retenu est l'indice Dow Jones Eurostoxx (dividendes nets réinvestis) représentatif de l'évolution des marchés actions de la zone euro. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

La stratégie d'investissement a pour objet la gestion discrétionnaire d'un portefeuille fondée sur la sélection de valeurs au sein de l'Union Européenne (75% minimum). Les gérants recherchent des valeurs de qualité dont les perspectives apparaissent mal valorisées par le marché dans une optique de moyen terme.

L'observation de l'évolution boursière des grandes et des petites/moyennes capitalisations boursières sur les principaux marchés d'actions mondiaux montre que sur une très longue période, la performance des deux catégories est sensiblement identique. Mais cette performance se décompose en sous périodes, la plupart du temps assez longues, au cours desquelles les deux catégories évoluent souvent de manière opposée en fonction d'un environnement économique et financier favorable selon les cas à l'une ou à l'autre. La pondération des deux catégories d'actions dans le portefeuille est déterminée, sachant que le poids des grandes capitalisations est toujours compris entre 50% et 100% de l'actif net, et celui des petites capitalisations (inférieures à 1 milliard d'euros), incluant les micro capitalisations, et des moyennes capitalisations (jusqu'à 8 milliards d'euros) entre 0 et 50% de l'actif net.

Les entreprises sont sélectionnées à partir d'une approche active et fondamentale, de type « bottom up » où l'analyse financière et stratégique, combinée à celle de la valorisation et de la dynamique bénéficiaire, constituent les critères quantitatifs principaux de la sélection. En complément, une analyse qualitative permet d'apprécier les enjeux fondamentaux du secteur (dynamique commerciale, évolutions réglementaires, sociales, technologiques, concurrentielles...), mais aussi d'apprécier les avantages compétitifs propres à l'entreprise, l'expérience de l'équipe dirigeante, la pertinence de la stratégie déployée. L'approche macro-économique est utilisée comme critère secondaire dans l'analyse pour positionner au mieux l'entreprise étudiée dans le cycle économique général (expansion, récession, mouvements des changes, courbe des taux d'intérêt, ...). Ainsi, le compartiment pourra investir :

- Entre 75-100% de l'actif net sur un ou plusieurs marchés des actions

émises dans un pays de la zone euro (au minimum 80% et jusqu'à 20% hors zone euro). La répartition sectorielle des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. Ainsi, le risque de change en devises étrangères sera au maximum de 20% de l'actif net.

- Entre 0-25% uniquement sur des produits monétaires libellés en euros. Toutes les formes de valeurs mobilières sont autorisées : à revenu fixe, variable ou mixte, à coupon bas ou égal à zéro et toute autre forme de valeurs mobilières que les instituts de notation (S&P, Fitch, Moody's...) n'assimilent pas à des valeurs mobilières à haut risque. La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux obligations spéculatives dites « à haut rendement » (« High Yield » de notation supérieure à B- ou jugée équivalente par la société de gestion) ne dépassera pas 25% et pourra aller jusqu'à 10% en non notées. Le compartiment peut également investir jusqu'à 20% maximum de son actif en obligations callable et puttable (dont des make whole call) et jusqu'à 10% en obligations convertibles.

- Entre 0-10% en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou européen ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement et/ ou de FIA de droit français ou européen, à condition qu'ils respectent les 4 critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Le compartiment peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action à titre d'exposition et de couverture. Ces interventions seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des futures et options sur actions ou indices ainsi que sur le change à terme. L'exposition au marché action résultant à la fois des positions du bilan et des engagements hors bilan varie entre 75% et 110%.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les actions inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Investisseurs de détails visés

Le compartiment s'adresse à un type d'investisseur qui est sensible à l'évolution des marchés actions et qui accepte par conséquent une évolution non régulière de prix de l'action du compartiment.

Non éligible aux US Persons.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild & Co Martin Maurel, dont le nom commercial est Rothschild Martin Maurel.



Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29,

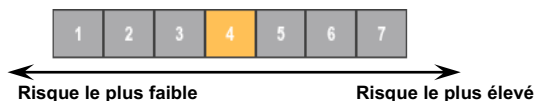
avenue de Messine - 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>.

Fiscalité : Eligible au PEA.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte par l'indicateur :

- **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution du marché est aléatoire et ne peut être prédit avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant la meilleure et la pire des performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années au minimum. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez récupérer en cas de conditions de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 500 €	2 930 €
	Rendement annuel moyen	-65,01 %	-21,76 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 590 €	9 320 €
	Rendement annuel moyen	-24,08 %	-1,40 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 240 €	13 360 €
	Rendement annuel moyen	2,40 %	5,96 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 680 €	16 710 €
	Rendement annuel moyen	36,84 %	10,82 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 09/2017 et 09/2022. Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 01/2017 et 01/2022. Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 03/2020 et 03/2025.

Ce type de scénarios est calculé sur un minimum de 10 ans de données en utilisant l'historique du produit, combiné avec un proxy (indicateur de référence de l'OPC lorsqu'il existe) si nécessaire.

QUE SE PASSE-T-IL SI ROTHSCHILD & CO ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

L'OPC est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC.

L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coût au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire



- 10 000 EUR sont investis

Investissement : 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	508 €	1 792 €
Incidence des coûts annuels*	5,14 %	2,93 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,89 % avant déduction des coûts et de 5,96 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	3,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paieriez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	300 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,76 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	170 €
Coûts de transaction	0,34 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	33 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	15% de la surperformance annuelle nette de frais du compartiment par rapport à la performance de son indicateur de référence (l'indice Dow Jones Eurostoxx dividendes nets réinvestis). Une commission de surperformance pourra être prélevée lorsque l'OPC a dépassé l'indicateur de référence mais qu'il a enregistré une performance négative au cours de l'exercice. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	4 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans justifiée principalement par son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro.

Un désinvestissement avant l'échéance est possible quotidiennement. La centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) a lieu chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel pour les actions inscrites au porteur au sein d'Euroclear et auprès d'IZNES pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur au sein du Dispositif d'Enregistrement Électronique Partagé (DEEP) IZNES. Les ordres sont exécutés sur la prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'un plafonnement des rachats (« gate ») pourrait être décidé à titre provisoire par la Société de Gestion, si des circonstances exceptionnelles l'exigent et dans l'intérêt des porteurs. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer au Prospectus.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le Service commercial de la Société de Gestion par téléphone au 01 40 74 40 84, par courrier adressé à son Service clients au 29, avenue de Messine – 75008 Paris, ou par e-mail à l'adresse suivante : clientserviceteam@rothschildandco.com

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'actif et le passif des différents compartiments de la SICAV sont ségrégués ; ainsi, les mouvements d'actifs et de passifs d'un autre compartiment de la SICAV n'affecteront pas le compartiment R-co Conviction Equity Multi Caps Euro. Toute opération d'échange de catégories d'action du compartiment, notamment contre une catégorie d'action d'un autre compartiment, est considérée comme une cession suivie d'un rachat et se trouve à ce titre soumise au régime fiscal des plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française, établis pour l'ensemble de la SICAV. L'ensemble de ces informations est accessible à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com> et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative ainsi que l'historique des performances de l'OPC sur 10 ans maximum sont publiés sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.priips.rothschildandco.com>

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

Le Médiateur de l'AMF peut être saisi par tout épargnant ou investisseur ayant un différend individuel avec un intermédiaire financier.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que (i) les coûts du contrat qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, (ii) le contact en cas de réclamation et (iii) ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance, sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.